



Déclaration de l'ADF sur l'arrêt de Robert Ilunga Numbi en République démocratique du Congo

2 septembre 2009

Le Forum africain pour la démocratie (ADF), un réseau de plus de 450 organisations de la démocratie et des droits de l'homme partout l'Afrique, est profondément préoccupé par l'arrêt récent de Robert Ilunga Numbi, président national de l'organisation Amis de Nelson Mandela pour la Défense des Droits Humains (ANMDH) en République démocratique du Congo. M. Ilunga Numbi est un membre actif de l'ADF et a récemment aidé à organiser un atelier de l'ADF sur les environnements restrictifs pour la société civile en Afrique centrale.

M. Ilunga Numbi a été arrêté dans l'après-midi du 31 août, avec Marie-Thérèse Kalonda, directrice des programmes pour les femmes et les familles; Jean Paul Itupa, responsable des relations publiques de Radio Kalamu et membre de l'ANMDH Toutou Ndumba Nsuala. Les quatre ont été emmenés au bureau de l'Agence Nationale pour les Renseignements, où M. Ilunga Numbi a été séparé des autres. Plus tard dans la journée, les trois autres ont été libérés, mais M. Ilunga Numbi resté en garde et incapable de communiquer avec ses collègues.

On croit que les arrêts étaient motivés par la condamnation de l'ANMDH du mauvais traitement des travailleurs de la Société Générale Industrielle. Le 17 août 2009, l'ANMDH et les Jeunes Paysans en Action ont publié une déclaration en ce qui concerne l'exploitation des travailleurs à Kasangulu qui sont traités pratiquement comme des esclaves par une organisation qui prétend protéger leurs droits.

Cet arrêt arbitraire n'est qu'un autre exemple de la détérioration de la démocratie en République démocratique du Congo. Il montre que la protection de la liberté d'expression n'existe que tant que l'on ne remet pas en question l'autorité de l'Etat ou de critiquer ses actions. La RDC a été confrontée à un nombre croissant de contestations de sa démocratie ces années récentes, chacun d'eux, certains membres ADF en RDC affirment, représente une autre étape vers l'autoritarisme.

L'ADF demande instamment aux autorités de l'Etat pour permettre à Robert Ilunga Numbi pour communiquer avec les amis, le famille et le avocat alors qu'il était encore en détention. En outre, l'ADF demande sa libération immédiate et inconditionnelle. Enfin, l'ADF appelle le gouvernement de la République démocratique du Congo de respecter les droits prévus à tous ses citoyens dans la Constitution du pays, y compris le droit à la liberté d'expression et la presse, et la protection contre les arrêts arbitraires.

Hannah Forster
Président – African Democracy Forum